

Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK

Bundesamt für Umwelt BAFU Abteilung Artenmanagement

## Cartographie des zones alluviales

Propriétaire des données: Office fédéral de l'environnement,

Division Gestion des espèces

Bases : Cartes de végétation Uni NE, photos

aériennes à infrarouge KSL

Traitement: Anderhub, Eschenbach; ECONAT, Yverdon;

Scherrer, Nesslau; Service conseils zones

alluviales, Yverdon

### Table des matières

Brève vue d'ensemble

Description des couches ("layer")

Liste des caractères

### Description des données

- 1 Situation de départ
- 2 Représentation des objets dans l'inventaire fédéral
- 3 Critères du relevé
- 4 Procédure de saisie
- 5 Précision des données numériques

## BRÈVE VUE D'ENSEMBLE

#### Méthode de relevé / de saisie:

- Ont été inventoriés et cartographiés les objets de l'inventaire des zones alluviales (sans les zones alluviales alpines) ainsi qu'un certain nombre des objets pris en compte dans le cadre de la consultation. Les objets cartographiés ont été scannés sur Polyfilm, vectorisés, géoréférenciés et attribués. Les nouveaux relevés ont été saisis photogrammétriquement à partir de photographies aériennes à infrarouge.
- Littérature:

OFEFP 1993 Cartographie des zones alluviales d'importance nationale Cahier de l'environnement no. 199.

#### Bases du relevé:

 Carte topographique nationale agrandie au 1:10'00 Photographies aériennes à infrarouge au 1:5'000

Date du relevé des données de base:

1987 - 2005

Portée du relevé:

Suisse

Structure des données (géométrie):

polygones

Mise à jour:

Aucun

Obligation légale (Rechtsverbindlichkeit):

Aucune

Propriétaire des données:

• Office fédéral de l'environnement, Division Gestion des espèces

Conditions pour la remise des données:

Selon les conditions OVEV

Mention des sources / des données de base:

OFEV

# DESCRIPTION DES COUCHES ("layer")

Covername/Layername: AUVEG

ITEM NAME	WDTH	OPUT	TYP	Brève description
AREA	4	12	F	
PERIMETER	4	12	F	
Auveg#	4	5	В	
Auveg_ID	4	5	В	
Auveg_Obj	4	4	В	Numéro d'objet
Auveg_Veg1	8	19	F	Végétation primaire
Auveg_Veg2	8	19	F	1ère végétation complémentaire
Auveg_Veg3	8	19	F	2ème végétation complémentaire
Auveg_Stat	4	4	В	Statut des unités de végétation
Auveg_Jahr	4	4	В	Année d la cartographie
Auveg_Name	50	50	С	Nom des objets
Auveg_K22	4	4	В	22 unités principales de la végétation primaire
Auveg_Version	10	10	С	Date de la dernière mise à jour

## LISTE DES CARACTÈRES

ITEM	Brève déscription
Statut	Appartenance des unités de végétation cartographiées à diverses classes d'inventaire
0	lle dans le périmètre de l'objet
1	Périmètre selon la consultation = périmètre de l'inventaire fédéral de 1992
2	Périmètre selon l'inventaire fédéral de 1992, objet agrandi dans l'inventaire fédéral et recartographié (1995)
3	Périmètre selon l'inventaire fédéral de 1992, objet exclu de la consultation
4	Périmètre selon la consultation, objet exclu de l'inventaire fédéral
5	Périmètre selon la consultation, périmètre rétréci dans l'inventaire fédéral de 1992
6	Périmètre selon la consultation, objet agrandi dans l'inventaire fédéral mais non recartographié
7	Périmètre selon l'inventaire fédéral, enregistré photographiquement et traité
8	Périmètre selon l'inventaire fédéral de 1992, différent du périmètre selon la consultation
9	Périmètre selon la consultation, différent du périmètre de l'inventaire fédéral de 1992
10	Périmètre selon la consultation, Objet selon l'inventaire de 1992 ajouté à l'autre objet
11	Cartographie des surfaces, différent des périmètres selon la consultation et selon l'inventaire fédéral
12	Périmètre selon l'inventaire fédéral, objet supprimé en 2003 ou remplacé par « zone alluviale alpine »
13	Périmètre selon l'inventaire fédéral de 2003, enregistrement photographique
14	Périmètre selon la consultation, enregistrement photographique
15	Objet potentiel, exclu de la consultation

Année	Année de la cartographie
Veg1/ Veg2/ Veg3	Types de surfaces de végétation = Légende de la carte de végétation
1	Eau
2	Sédiments nus
3	<ul> <li>Végétation herbacée pionnière d'altitude</li> <li>3.1 Végétation pionnière des alluvions graveleuses grossières (Epilobion fleischeri)</li> <li>3.2 Végétation pionnière des alluvions graveleuses fines (Caricion atrofuscosaxatilis)</li> </ul>
4	Végétation herbacée pionnière de plaine 4.1 Végétation de hautes herbes nitratophiles (Artemisietea vulgaris) 4.2 Végétation piétinée (Polygono-Poetea annuae) 4.3 Végétation d'annuelles nitratophiles (Bidentetea tripartitae)
5	Bas-marais
6	Fourrés et manteaux de saules d'altitude 6.1 Fourrés de saule drapé (Salicetum elaeagno-daphnoidis) 6.3 Variante eutrophe 6.2 Manteau à myricaire (Salici-Myricarietum) 6.4 Fourrés ouverts de saule drapé à espèces thermophiles (steppe) 6.5 Fourrés de saules des altitudes supérieures
7	Fourrés, manteaux et forêts de saules de plaine 7.1 Forêt de saule blanc (Salicetum albo-fragilis) 7.3 Variante appauvrie 7.2 Manteau à osier blanc (Salicetum triandro-viminalis) 7.4 Groupement arbustif à saule cendré
8	Forêts d'aulne blanc et manteaux 8.1 Forêt d'aulne blanc de plaine (Equiseto-Alnetum incanae) 8.3 Variante appauvrie 8.6 Manteau à viorne obier (Salici-Viburnetum) 8.2 Forêt d'aulne blanc d'altitude (Calamagrostio-Alnetum incanae) 8.4 Variante eutrophe 8.7 Manteau à saule noircissant (Salicetum alpicolae) 8.5 Forêt d'aulne blanc à saule drapé
9	Forêts d'aulne noir
10	Forêts de frêne et manteaux des substrats grossiers 10.1 Forêt de frêne et d'orme (Ulmo-Fraxinetum) 10.2 Variante sèche 10.3 Manteau à noisetier (Pado-Coryletum)

11	Forêts de frêne des substrats fins 11.1 Forêt de frêne et d'aulne noir (Carici remotae-Fraxinetum und Pruno-Fraxinetum) 11.2 Variante appauvrie 11.3 Variante sèche
12	Ripisylves de transition de rivière 12.1 Ripisylves de transition de la forêt de frêne et d'orme 12.3 Ripisylves de transition de la forêt d'aulne blanc 12.4 Ripisylves de transition à saule drapé
13	Ripisylves de transition de lac et de cours d'eau lents 13.1 Forêt de frêne 13.2 Ripisylve de transition de la forêt d'aulne blanc
14	Forêts de chêne
15	Forêts de pin sylvestre et manteaux 15.1 Forêt de pin sylvestre 15.2 Manteau à épine-vinette (Hippophao-Berberidetum) 15.3 Forêt de pin sylvestre à pyrole (Pyrolo-Pinetum)
16.	Autres forêts, manteaux et groupements arbustifs 16.1 Forêts et manteaux de la zone alluviale à statut indéterminé 16.2 Forêts et manteaux non alluviaux 16.3 Groupements arbustifs et manteaux alluviaux 16.4 Groupements arbustifs et manteaux non alluviaux
17.	Autres groupements 17.1 Autres groupements herbacés 17.2 Végétation herbacée alpine 17.3 Rochers et éboulis
18.	Sylviculture intensive 18.1 Plantation en zone alluviale 18.2 Plantation en zone non alluviale 18.3 Coupe forestière en zone alluviale 18.4 Coupe forestière en zone non alluviale
19.	Prairies maigres
20.	Prairies grasses
21.	Cultures
22.	Sites construits, végétation artificielle
KAT22	22 Unités principales de chaques surfaces de végétation (1 – 22)

### Description des données

### 1 Situation de départ

Afin de donner la possibilité aux cantons de prendre aussi tôt que possible les mesures nécessaires à la protection des potentielles zones alluviales d'importance nationale, l'OFEFP leur a fourni une cartographie détaillée de la végétation des objets en consultation. Pour la majeure partie des objets qui ont été agrandis après la consultation, des cartes de végétation ont été élaborées ultérieurement selon la même méthode. Les objets nouvellement admis dans l'inventaire (sans les zones alluviales alpines) ont été cartographiés à l'aide de photographies aériennes photogrammétriques à infrarouge selon le même système.

### 2 Représentation des objets dans l'inventaire fédéral

La représentation cartographique a été réalisée par le «Laboratoire d'écologie végétale» de l'université de Neuchâtel sur Polyfilm à l'échelle 1 :10'000. Elle a été colorée ultérieurement. Les cartes de la version de consultation ont été publiées en annexe du numéro 199 de la série Environnement de l'OFEFP (les 23 objets recartographiés ont été rajoutés en 1997), alors que les objets saisis photogrammétriquement ne sont pas publiés.

#### 3 Critères du relevé

Les cartes de végétation englobaient dans le premier relevé les 165 objets de l'inventaire provisoire des zones alluviales (version en consultation) qui ont été établis suivant un système de cartographie valable pour toute la Suisse à l'échelle 1:10'000. 23 des objets ayant été agrandis après la consultation ont été saisis et cartographiés une deuxième fois selon les mêmes critères. Pour les autres objets ayant subi des adaptations ainsi que les objets nouvellement admis dans l'inventaire, les unités de végétation ont été saisies et cartographiées à l'aide de photographies aériennes photogrammétriques à infrarouge à l'échelle 1:5000. Ces cartes ne sont cependant disponibles que sous forme électronique et ne sont pas publiées.

Dans le cadre de la consultation, les périmètres de nombreux objets ont subi des adaptations plus ou moins importantes qui ont été enregistrées dans l'inventaire. Les cartes de végétation, au contraire, n'ont été adaptées qu'en cas d'agrandissement important des objets, d'où de nombreuses différences entre les périmètres de l'inventaire et les cartes de végétation. Ces différences sont clairement identifiées par l'attribut « Statut ». Pour les objets saisis photogrammétriquement, aucune comparaison avec la délimitation de l'inventaire n'a été effectuée.

#### 4 Procédure de saisie

Le 'Laboratoire d'écologie végétale' de l'université de Neuchâtel s'est basé sur les cartes de 1987/88 et sur les ajouts de 1995 pour élaborer les cartes de végétation. Pour les transformations digitales, les données ont été scannées sur Polyfilm, vectorisées, géoréférencées et attribuées et par objet un Cover Arc/Info a été produit. Pour les objets saisis photogrammétriquement un Cover Arc/Info par objet a également été produit. La situation géographique de chaque objet a finalement été contrôlée par l'OFEPF, les objets ont été rassemblés dans un méme coverage et les erreurs topologiques corrigées. Les bases de cartographie n'étant pas les même

dans tous les cas, les objets ou les parties de surfaces qui devraient normalement être limitrophes ne le sont pas forcément. Dans ce cas les polygones sont clairement séparés les uns des autres.

## 5 Précision des données numériques

Le contrôle de qualité des objets digitalisés a débuté à la mi-mars 1998. Les attributs de végétation ont été examinés et corrigés au moyen de la cartographie originale de l'université de Neuchâtel, les situations géographiques contrôlées (géoréférencement) et les erreurs topologiques corrigées. Toutes les étapes de la procédure sont détaillées dans un protocole.